

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 16/10/2024 - A2024/010975 - 2022 B 01752 - 914 327 473 - A B R

ABR
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 265 Carraire des moines
83270 Saint-Cyr-sur-Mer
914 327 473 RCS Toulon

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 15 SEPTEMBRE 2024

Le 15 septembre 2024, à 13 heures, les associés de la Société ABR se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, 265 Carraire des moines - 83270 Saint-Cyr-sur-Mer, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par voie électronique.

M. BRONZO Julien préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Un exemplaire des statuts à jour ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- Le rapport du Président ;
- Le texte des projets de résolution proposés par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les statuts ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission de M. BRONZO Julien en qualité de Président
- Nomination d'une nouvelle Présidente en remplacement de M. BRONZO Julien
- Pouvoir en vue des formalités.

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 15 SEPTEMBRE 2024

Le 15 septembre 2024, à 13 heures, les associés de la Société ABR se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, 265 Carraire des moines - 83270

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolution présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

L'assemblée : **PREMIERE RESOLUTION - DEMISSION DU PRESIDENT**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la volonté de M. BRONZO Julien de démissionner de ses fonctions de Président, prend acte de cette démission à compter de ce jour.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - NOMINATION D'UNE PRESIDENTE

L'assemblée générale décide de nommer Mme RENAUD Mireille,
Née le 04 juin 1947 à Marseille,
Demeurant 265 Carraire des moines - 83270 Saint-Cyr-sur-Mer

Cette nomination prend effet ce jour et pour une durée indéterminée.

Mme RENAUD Mireille déclare accepter les fonctions de Présidente qui viennent de lui être confiées et ne faire l'objet d'aucune mesure d'interdiction ou d'incompatibilité lui interdisant l'exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée à 13 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

SARL BRONZO
Représentée par M. BRONZO Julien

Mme RENAUD Mireille

M. ARMENTIER Joel